

**Conseil économique et social**Distr. générale
30 août 2022Français
Original : anglais**Commission économique pour l'Afrique**
Commission africaine de statistique
Huitième sessionAddis-Abeba, 24-26 octobre 2022
Point 9 de l'ordre du jour provisoire***Programmes de renforcement des capacités statistiques**
des entités partenaires**Renforcement des capacités statistiques en Afrique :
rapport d'activité pour la période 2020-2022****I. Introduction**

1. Malgré les progrès remarquables du système statistique africain ces dernières années, notamment dans la transformation et la modernisation des systèmes statistiques nationaux, trouver une réponse adéquate aux besoins des utilisateurs, y compris la disponibilité en temps voulu de statistiques de qualité, reste un défi dans plusieurs pays. La maladie à coronavirus (COVID-19) a exacerbé la situation par son impact sur le fonctionnement de ces systèmes, mettant en évidence leurs vulnérabilités.
2. La Commission économique pour l'Afrique (CEA) et les partenaires de développement continuent de soutenir le développement de la statistique dans les pays africains, afin de relever ces défis et d'entreprendre la transformation et la modernisation de leurs systèmes statistiques nationaux. La CEA produit des rapports périodiques sur la question, dont le dernier a été approuvé par la Commission africaine de statistique, à sa septième réunion, tenue en octobre 2020.
3. Le présent rapport met en évidence les initiatives de renforcement des capacités statistiques menées de 2020 à 2022. Il couvre les sujets suivants :
 - a) Mise à jour des cadres stratégiques relatifs à la statistique aux niveaux national, sous-régional et régional ;
 - b) Programme Takwimu des jeunes statisticiens africains ;
 - c) Action à mener face à l'impact de la pandémie de COVID-19 sur les systèmes statistiques nationaux ;
 - d) État d'avancement de la transformation et de la modernisation des systèmes statistiques nationaux en Afrique ;
 - e) Conclusion et points à débattre : le rapport se termine par des propositions de recommandations et de points appelant une décision de la part de la Commission de statistique.

* E/ECA/STATCOM/8/2022/1.



II. Cadres stratégiques relatifs à la statistique

A. Niveau national

4. Des organisations panafricaines telles que la Banque africaine de développement, la CEA et la Commission de l'Union africaine, ainsi que le Partenariat statistique au service du développement au XXI^e siècle et l'Observatoire économique et statistique d'Afrique subsaharienne, ont constamment soutenu la conception, la mise en œuvre et l'évaluation de stratégies nationales de développement de la statistique. Plusieurs institutions, agences et autres partenaires, dont la Division de statistique de l'Organisation de Nations Unies (ONU) et la Banque mondiale, ainsi que des partenaires bilatéraux et multilatéraux, soutiennent aussi la formulation de stratégies nationales de développement de la statistique dans divers pays, dont le Burundi, le Congo, l'Égypte, l'Éthiopie, le Gabon, la Gambie, la Guinée équatoriale, le Lesotho, Madagascar, le Mozambique, la Namibie, le Niger, l'Ouganda, la République-Unie de Tanzanie, le Sénégal, les Seychelles, la Sierra Leone, le Togo, la Zambie et le Zimbabwe.

5. Le Partenariat statistique au service du développement au XXI^e siècle a lancé la dernière version des lignes directrices relatives aux stratégies nationales de développement de la statistique (version 3.0) et a renforcé les capacités des formateurs en matière d'utilisation efficace et efficiente du document. Les nouvelles lignes directrices restructurent le cycle de vie de ces stratégies nationales en stades, phases et étapes. Elles mettent l'accent sur des sujets particuliers considérés comme des points d'entrée clés pour développer les capacités des systèmes statistiques nationaux conformément au nouveau système de données.

6. Le Partenariat a également publié un guide sur l'intégration des données géospatiales dans les statistiques officielles, qui donne des conseils pratiques aux organismes nationaux de statistique afin qu'ils nouent des partenariats plus solides avec les organismes nationaux d'information géospatiale pour intégrer les données géospatiales dans les statistiques officielles. En outre, le Partenariat a lancé un cadre d'analyse des échanges de données, qui fournit des informations détaillées sur l'analyse des processus de diffusion des indicateurs dans les organismes nationaux de statistique et expose les travaux de base et les travaux avancés à entreprendre pour mettre en place une solution de diffusion intégrée des indicateurs fondée sur les échanges de données.

7. En collaboration avec la Banque africaine de développement, l'Institut de statistique de l'Union africaine et la CEA, le Partenariat a assuré, par le biais d'ateliers de formation régionaux à l'intention du personnel des organismes nationaux de statistique et des ministères de la planification, le renforcement des capacités sur les lignes directrices (version 3.0), l'outil avancé de planification des données et le cadre de renforcement des capacités (version 4.0). Cette formation a permis aux participants d'acquérir de nouvelles compétences autour des nouvelles lignes directrices, en tenant compte des enseignements tirés de la pandémie de COVID-19 et d'autres aspects, tels que l'intégration de statistiques ventilées par sexe dans le processus de planification statistique et la planification statistique en temps de crise.

8. En outre, en 2021, le Réseau de Berne pour le financement des données au service du développement, dont le secrétariat est assuré par le Partenariat statistique au service du développement au XXI^e siècle, a lancé la Plateforme d'échange d'informations sur le financement des données au service du développement. Cette Plateforme permet aux utilisateurs d'analyser les flux de financement des données, d'identifier les déficits de financement et de se connecter à de nouvelles communautés d'experts. Jusqu'à présent, elle fournit des informations sur les besoins de financement de 15 pays africains, à savoir :

le Burundi, la Côte d'Ivoire, la République démocratique du Congo, l'Éthiopie, la Gambie, le Ghana, le Kenya, le Lesotho, Madagascar, le Malawi, le Mozambique, le Niger, le Rwanda, la Sierra Leone et la Zambie.

9. En mars 2020, la Banque mondiale a alloué 379 millions de dollars à un nouveau projet d'harmonisation et d'amélioration des statistiques en Afrique de l'Ouest, destiné à renforcer les systèmes statistiques des pays suivants : Burkina Faso, Cabo Verde, Côte d'Ivoire, Ghana, Libéria, Sierra Leone et Togo, ainsi que de l'Union africaine et de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO).

10. La Banque africaine de développement a accordé un don de 4,3 millions de dollars au Gouvernement fédéral somalien pour financer le projet de soutien au développement de la statistique dans l'administration fédérale et dans les États de Hirshabelle, Galmudug et Jubbaland. L'objectif global du projet est de renforcer le système statistique national afin de produire et de diffuser des informations statistiques pour une politique, une planification et une prise de décision fondées sur des données factuelles.

11. Certains pays africains ont reçu le soutien de la Division de statistique sur des questions spécifiques. La Division coopère avec le Sénégal dans le cadre de l'initiative "Data for Now", qui vise à accroître l'utilisation de méthodes et d'outils robustes pour améliorer le degré d'actualité, la couverture et la qualité des données relatives aux objectifs de développement durable par le biais de la collaboration, du partenariat, du soutien technique, du renforcement des capacités et de la diffusion de l'information. La modélisation des données et l'échange de données et de métadonnées statistiques (SDMX), ainsi que l'assurance qualité du système national de gestion de l'information sur l'énergie et des statistiques énergétiques ont été les domaines privilégiés au Ghana. L'Éthiopie a été soutenue pour appliquer la technique d'estimation de zones restreintes à la production de données désagrégées sur les objectifs de développement durable. Le Cameroun et la Namibie bénéficient d'un soutien en matière d'utilisation des données administratives aux fins de compilation d'indicateurs spécifiques aux objectifs de développement durable.

12. Grâce à des partenariats de collaboration entre pairs avec les organismes nationaux de la statistique du Ghana, du Kenya, de la Namibie et du Rwanda, et avec la CEA, l'Office for National Statistics du Royaume-Uni a soutenu de nombreux aspects de la modernisation des statistiques. C'est ainsi que l'Office a amélioré la collecte et l'utilisation des données de recensement, des statistiques de l'état civil et des informations sur l'économie et le marché du travail, ce qui permet des comparaisons internationales et de mieux étayer les politiques socio-économiques. L'Office a développé un leadership et encouragé la production et l'utilisation de données statistiques pertinentes et de qualité.

13. Statistics Norway a poursuivi sa coopération avec l'Éthiopie, le Ghana, le Kenya, le Mozambique, l'Ouganda, la Somalie, le Soudan et la République-Unie de Tanzanie, ainsi qu'avec le Marché commun de l'Afrique orientale et australe (COMESA). L'institution a partagé l'expérience de la Norvège et a contribué à développer la capacité d'utilisation des données administratives pour produire des statistiques officielles, au niveau tant national qu'international. Les domaines de coopération concernent également les statistiques sur la sécurité alimentaire et le système de base de données des comptes nationaux (NADABAS), un outil de comptabilité nationale développé dans le cadre d'un projet nordique.

B. Niveau sous-régional

14. Le COMESA a élaboré sa troisième stratégie régionale de développement de la statistique pour la période 2021-2025 avec le soutien d'institutions panafricaines et du Partenariat statistique au service du

développement au XXI^e siècle. Cette stratégie vise à répondre aux besoins statistiques soulevés dans le plan stratégique à moyen terme du COMESA pour la période 2021-2025. Elle vise également à consolider les partenariats stratégiques pour faciliter, coordonner et renforcer les partenariats extérieurs, tout en soulignant l'importance de la collaboration Sud-Sud aux niveaux régional et national.

15. La Communauté d'Afrique de l'Est (CAE) est au stade final de la mise en œuvre de son plan régional de développement de la statistique pour la période 2017/18-2021/22. Le plan comprend un programme visant à renforcer les capacités des organismes statistiques nationaux. Dans ce contexte, la CAE, par le biais de son projet de développement et d'harmonisation des statistiques, financé par la Banque mondiale, a fourni un soutien en matière de technologies de l'information et des communications (TIC) et d'équipement et de mobilier au Centre de formation statistique de l'Afrique de l'Est en République-Unie de Tanzanie et à l'École de statistique et de planification de l'Université Makerere en Ouganda, afin de renforcer leurs capacités de formation aux techniques modernes de collecte, de compilation et d'analyse des données. Grâce à ce soutien, les laboratoires de formation de ces institutions ont été équipés pour faciliter et soutenir la formation. La CAE a aussi fourni des équipements de TIC et du mobilier au laboratoire de données de l'organisme national de statistique du Rwanda, en mettant l'accent sur l'exploitation des mégadonnées au service des statistiques officielles. Elle a également proposé le détachement à long terme d'un expert au Soudan du Sud, avec le soutien du Fonds monétaire international (FMI).

16. L'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD) a élaboré sa première stratégie régionale de développement de la statistique, pour la période 2021-2025. Dans ce contexte, elle a établi le comité des statistiques de l'IGAD, chargé de fournir des cadres de coordination, qui a tenu sa première réunion en avril 2022 pour adopter son mandat. Conformément à cette stratégie, l'IGAD a créé, en août 2021, le groupe de travail technique régional sur les données et les statistiques migratoires et a adopté son mandat. À ce jour, ce groupe de travail a tenu deux réunions qui ont abouti à l'établissement d'indicateurs clefs prioritaires en matière de migration et à la première édition du rapport sur les statistiques migratoires. En outre, en juin 2022, l'IGAD, en collaboration avec l'Institut de statistique de l'Union africaine, a organisé une réunion du groupe de travail technique régional sur les comptes nationaux, au cours de laquelle le mandat du groupe a été adopté. L'IGAD a également élaboré un projet de politique de partage des données et établi des cadres d'évaluation de la qualité des données.

17. Le Groupe d'experts en statistiques sur les réfugiés, les déplacés et les apatrides a organisé plusieurs activités au sein du COMESA, de la CEDEAO, de la région des Grands Lacs et de l'IGAD pour sensibiliser aux recommandations internationales sur les statistiques relatives aux réfugiés et aux personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays et renforcer dans les pays les capacités de collecte de telles statistiques en appliquant ces recommandations. Parallèlement, l'Institut de statistique de l'Union africaine, en collaboration avec Statistics Sweden, met en œuvre un projet de statistiques sur les migrations en Afrique, qui a amélioré la collecte de données sur les migrations de main-d'œuvre auprès des pays membres. Il a aussi établi des méthodes pour compenser le manque de réponses, qui ont été mises en œuvre pour améliorer les statistiques sur les migrations. En outre, le Réseau africain des données migratoires a été lancé en 2021, afin de promouvoir un échange continental de bonnes pratiques sur les questions de données migratoires, de faciliter la coordination et la collaboration entre les membres du Réseau dans la mise en œuvre des initiatives liées aux données migratoires, et d'améliorer leur efficacité.

18. L'Observatoire économique et statistique d'Afrique subsaharienne (AFRISTAT) a poursuivi sa mission d'appui technique à l'harmonisation des méthodes de production statistique, afin d'assurer la comparaison totale des données de ses États membres. Dans ce cadre, AFRISTAT a signé des conventions avec certains pays pour les aider à mettre en œuvre des composantes spécifiques des prêts et dons des partenaires, notamment le Tchad et Djibouti dans le domaine des statistiques économiques, le Gabon et la Guinée dans les domaines de la coordination et de la gouvernance, du développement des capacités, des indicateurs conjoncturels et des comptes nationaux, et le Mali dans l'élaboration des comptes économiques régionaux. En outre, les huit États membres de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) ont été soutenus dans la réalisation d'une enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel. AFRISTAT a revitalisé ses partenariats dans de nouveaux domaines, notamment avec l'agence française d'expertise technique internationale, Expertise France, sur l'économie numérique et l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) sur les indicateurs spécifiques de l'objectif de développement durable 2 et la recherche sur les pertes dues à l'entreposage. En outre, l'institution a mis en place un groupe de travail régional sur la démarche qualité, dans le but de fournir une assistance technique sur les cadres nationaux d'assurance de la qualité, et a encouragé la consolidation de l'expertise nationale par la coopération Sud-Sud au niveau technique. Enfin, en 2022, AFRISTAT a accueilli la deuxième promotion de son programme de jeunes statisticiens.

19. La Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) a bénéficié du soutien de la Banque africaine de développement pour évaluer la mise en œuvre de la stratégie régionale de développement de la statistique pour la période 2015-2020 et élaborer la stratégie qui lui fera suite pour 2020-2030. La stratégie régionale établit une feuille de route prioritaire qui facilite l'exécution de son mandat, consistant à produire des statistiques fiables et harmonisées pour suivre et mesurer les progrès dans tous les domaines du programme d'intégration régionale de la SADC.

C. Niveau régional

20. La CEA a mis au point l'indice de développement géospatial africain, constitué d'indicateurs multicomposites, pour mesurer les progrès réalisés par les pays africains dans la gestion de leurs politiques et ressources en matière d'information géospatiale. La CEA a préparé des lignes directrices pour la mise en œuvre d'infrastructures nationales de données spatiales, adaptées aux conditions spécifiques de différents pays africains. Dans le même domaine, elle a soutenu l'élaboration de lignes directrices et de protocoles sur le géocodage et l'utilisation de techniques spatiales dans l'analyse et l'interprétation correcte des données de recensement et a élaboré des lignes directrices pour l'intégration des informations et des statistiques géospatiales. Elle a également apporté son soutien en renforçant les capacités des pays africains en matière d'identification d'informations relatives aux limites administratives du deuxième niveau et a facilité la création du Géoportail africain, un service de cartographie en ligne visant à améliorer la production de cartes.

21. En outre, la CEA a élaboré un cours en ligne sur la gouvernance des systèmes d'information géospatiale et les avantages socio-économiques de la technologie géospatiale en Afrique. Elle a produit un rapport technique sur un système innovant d'aide à la décision géospatiale, pour que celle-ci soit bien éclairée, en mettant l'accent sur le redressement transformateur après l'impact de la pandémie de COVID-19 sur le bassin du Congo. Un soutien a aussi été apporté au Bénin, au Burkina Faso, au Burundi, à l'Eswatini, au Mozambique, au Niger et au Togo pour la mise à jour et la validation de leurs bases de données sur les limites administratives du deuxième niveau ; au Cameroun, au Kenya,

au Niger et à la Tunisie pour la compilation de données géospatiales ; ainsi qu'au Burkina Faso et à l'Éthiopie dans la mise au point de plans d'action nationaux pour l'intégration de leurs cadres relatifs au système d'information géographique. Une assistance technique et des services consultatifs ont également été fournis au Bénin, à la Guinée équatoriale, à l'Éthiopie, à la Tunisie et au Zimbabwe pour la mise à jour des tableaux de bord des objectifs de développement durable de leurs organismes nationaux de statistique.

22. Dans le cadre de l'initiative, lancée en 2017, visant à mesurer le produit intérieur brut (PIB) des villes africaines, la CEA a fourni un appui technique pour mesurer celui de six villes pilotes : Accra, Harare, Kigali, Lusaka, Maseru et Yaoundé. Cette initiative vise à renforcer les capacités de mesure du PIB des villes et des collectivités locales et de sa contribution à l'économie nationale. Le projet de rapport a été examiné en détail à une réunion de groupe d'experts tenue en juin 2022.

23. La CEA a également fait participer les pays africains au processus mondial de mise à jour du Système de comptabilité nationale 2008 en organisant un cadre permettant d'échanger sur les notes d'orientation, d'évaluer les estimations expérimentales et de formuler des recommandations.

24. La troisième phase du programme de renforcement des capacités en matière de statistiques environnementales et de développement du système de comptabilité environnementale et économique (SCEE) est toujours en cours de réalisation. Entre juillet 2020 et juin 2022, la CEA a coordonné le renforcement des capacités du système statistique national du Gabon en matière de mesure et d'évaluation du capital naturel dans les stratégies de développement du pays. Le programme a également poursuivi son soutien technique au projet de comptes satellites du tourisme mené par le Bureau sous-régional en Afrique australe.

25. Le projet africain sur la compilation des tableaux des ressources et des emplois, mené conjointement par la Banque mondiale, l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et la CEA, a mis en œuvre une série de mesures de renforcement des capacités, sous la forme de formations en ligne, de séminaires présentiels, d'ateliers nationaux et d'assistance technique sur place. En 2020 et 2021, l'Eswatini, les Seychelles et la Zambie ont reçu une assistance pour la production de leur tableau des ressources et des emplois.

26. En collaboration avec la CEA et l'OCDE, l'OMC a lancé en 2020 un projet de renforcement des capacités statistiques en Afrique en vue de leur intégration dans la base de données sur les échanges en valeur ajoutée, l'objectif étant d'aider les pays participants à produire des indicateurs sur ces échanges. Le projet vise à collaborer avec cinq pays cibles (Cameroun, Côte d'Ivoire, Égypte, Nigéria et Sénégal) afin d'incorporer leurs données dans la base de données sur les échanges en valeur ajoutée et d'acquérir de l'expérience dans ce domaine.

27. En avril 2021, dans le cadre du Fonds africain de développement, la Banque africaine de développement a approuvé une subvention d'environ 14 millions de dollars pour le renforcement des capacités statistiques de 37 pays. Le secrétariat du COMESA a été choisi pour mener à bien ce cinquième programme de renforcement, dans le cadre de la mise en œuvre de la Stratégie actualisée d'harmonisation des statistiques en Afrique dans l'ensemble des pays, organisations sous-régionales, communautés économiques régionales et centres de formation statistique du continent ayant accès au Fonds.

28. Le Programme africain d'amélioration accélérée des systèmes d'enregistrement des faits d'état civil et d'établissement des statistiques de l'état civil 2017-2021 a entrepris de nombreuses activités de renforcement des capacités des pays africains dans le domaine de l'enregistrement des faits d'état

civil et statistiques de l'état civil. L'émergence de la pandémie de COVID-19 au début de l'année 2020, a amené le secrétariat du Programme pour l'Afrique, en collaboration avec ses partenaires, à mettre en place un important programme d'assistance technique afin de fournir aux pays un soutien pour atténuer les effets du COVID-19 sur l'enregistrement des faits d'état civil et statistiques de l'état civil et pour reconstruire les systèmes qui avaient subi le contrecoup de la pandémie. Ce soutien englobait la réalisation d'une évaluation rapide des effets de la pandémie de COVID-19 sur l'enregistrement des faits d'état civil, à laquelle 35 pays ont participé ; l'organisation de webinaires de formation ; et la préparation d'une note d'orientation technique sur la tenue des systèmes d'enregistrement des faits d'état civil et d'établissement des statistiques de l'état civil pendant la pandémie.

29. Le Programme pour l'Afrique s'est en outre engagé à soutenir les pays dans la mise en œuvre du Programme des Nations Unies relatif à l'identité juridique. Une évaluation des besoins a été menée dans 14 pays : Cameroun, Côte d'Ivoire, République démocratique du Congo, Éthiopie, Gambie, Guinée, Kenya, Libéria, Mozambique, Niger, Nigéria, Sénégal, Sierra Leone et Zambie. Six d'entre eux bénéficient d'un soutien technique et financier de l'équipe spéciale chargée du Programme des Nations Unies relatif à l'identité juridique, afin de mettre en œuvre le modèle intégré qui a été recommandé. Le cadre d'amélioration des systèmes a été conçu pour apporter un soutien systématique aux pays dans l'analyse et la conception d'un processus efficace d'enregistrement des faits d'état civil et statistiques de l'état civil et dans la définition des moyens de création d'un environnement favorable au bon fonctionnement de ce système. Le secrétariat a continué à former les experts nationaux à l'utilisation de l'outil et à soutenir sa mise en œuvre.

30. Le secrétariat de la CEA a organisé en 2021 une réunion de groupe d'experts constitué de directeurs généraux de l'état civil qui, entre autres activités, a réfléchi aux progrès réalisés dans le programme continental d'enregistrement des faits d'état civil et statistiques de l'état civil et a fait des recommandations spécifiques sur la manière dont il faudrait accélérer les progrès dans les années à venir. Le groupe d'experts a aussi identifié des sujets prioritaires à débattre à la sixième session de la Conférence des ministres africains chargés de l'enregistrement des faits d'état civil, prévue en octobre 2022. Une évaluation du Programme africain d'amélioration accélérée des systèmes d'enregistrement des faits d'état civil et d'établissement des statistiques de l'état civil est en cours. Elle porte sur ses dix dernières années de fonctionnement et les actions clés à entreprendre aux niveaux régional et national pour accélérer les progrès dans l'élaboration desdits systèmes. Les résultats de l'évaluation serviront à orienter la politique que le programme appliquera dans les années à venir. Le nouveau plan stratégique s'appuiera, entre autres, sur les résultats de cette évaluation et sera guidé par les directives de la Conférence des ministres africains chargés de l'enregistrement des faits d'état civil.

31. Au cours de la période considérée, les activités liées aux statistiques ventilées par sexe ont principalement porté sur le développement des capacités dans les pays, par le biais de réunions et d'ateliers en ligne. Les lignes directrices sur l'intégration des questions de genre dans les statistiques à l'appui de la prise de décision liée au COVID-19, l'évaluation du Programme africain de statistiques sur le genre pour la période 2017-2021 et l'élaboration d'un nouveau programme pour 2022-2026 constituent les principales réalisations dans ce domaine, en plus des nouvelles lignes directrices sur l'intégration des questions de genre dans la planification stratégique de la statistique. En outre, la Banque africaine de développement a mobilisé quelque 2 millions de dollars au titre de la facilité de soutien à la transition pour le renforcement des capacités en matière de statistiques et de systèmes de suivi des questions de genre au Burundi, au Mozambique, au Soudan du Sud et au Zimbabwe. Le projet, qui

sera exécuté par la CEA, vise à améliorer les capacités nationales de production de statistiques ventilées par sexe et à renforcer les systèmes de suivi et d'évaluation du genre.

32. Faisant fond sur les succès de la première phase de la Stratégie mondiale pour l'amélioration des statistiques agricoles et rurales¹, 2013-2018, au cours de laquelle 79 bourses ont été offertes par la CEA et la FAO à des étudiants de 40 pays pour poursuivre leur formation en statistiques agricoles, les deux institutions ont renouvelé leur collaboration début 2021 pour la deuxième phase. Il est prévu dans cette phase 50 bourses d'études du niveau de la maîtrise. En outre, le programme prévoit des ateliers régionaux pour transmettre des connaissances théoriques et des compétences de base aux producteurs de données, en particulier aux statisticiens n'ayant pas ou peu de connaissances en statistiques agricoles, et aux économistes ou agronomes ayant des connaissances de base en statistique.

33. En collaboration avec des partenaires clefs, l'ONU s'est employée à renforcer le système d'identité juridique dans un certain nombre de pays, dont le Cameroun, la Côte d'Ivoire, la République démocratique du Congo, l'Éthiopie, la Guinée, le Kenya, le Libéria, le Niger, le Nigéria, le Mozambique, la Sierra Leone, le Sénégal et la Zambie. Ces efforts ont conduit à l'intégration de l'enregistrement des faits d'état civil et de la gestion de l'identité dans le cadre du Programme des Nations Unies relatif à l'identité juridique, en reliant le secteur de la santé au registre d'état civil et en encourageant l'utilisation de la technologie dans l'enregistrement électronique des faits d'état civil et statistiques de l'état civil.

34. Soixante-dix entités régionales des Nations Unies, regroupées au sein de la Plateforme de collaboration régionale pour l'Afrique, ont dévoilé la Plateforme des données des Nations Unies au service du développement en Afrique, conçue pour rassembler tous les pays africains disposant de données et d'informations sur le développement durable. La Plateforme doit servir de registre unique où sont collectées des données et informations de grande qualité sur les objectifs de développement durable de tous les pays africains. Elle vise également à mettre en évidence les progrès accomplis dans la réalisation de la vision de l'Union africaine en matière de systèmes statistiques du continent.

35. Le premier programme statistique panafricain, financé à hauteur de 6 885 716 euros par l'Union européenne via Eurostat sur la période allant de janvier 2016 au 30 juin 2019, a été prolongé jusqu'en octobre 2021 grâce à des ressources supplémentaires de 1 000 000 euros. En 2020 et 2021, le programme s'est concentré sur le développement des capacités et l'assistance technique en matière de comptabilité nationale, la formation au leadership et la mise en œuvre de la deuxième stratégie d'harmonisation des statistiques en Afrique. Les pays bénéficiaires de ce soutien sont le Bénin, le Burkina Faso et la République démocratique du Congo. Un cours universitaire sur le système statistique africain a également été mis au point, en étroite collaboration avec le centre de formation statistique de la Côte d'Ivoire.

36. Le deuxième programme statistique panafricain (7,7 millions d'euros) a été lancé en janvier 2022 pour une période de 46 mois, afin de soutenir l'intégration de l'Union africaine par une meilleure disponibilité d'informations statistiques de bonne qualité pouvant faciliter la prise de décision et le suivi des politiques. Le programme vise à améliorer la production, la diffusion et la qualité des statistiques en Afrique. Il renforcera également la capacité institutionnelle ainsi que la communication et la coordination internes de l'Union africaine et du système statistique africain, afin de fournir les statistiques comparables nécessaires pour étayer le processus d'intégration de

¹ Adoptée par la Commission de statistique en 2010 pour une période de 15 ans, la stratégie constitue une initiative coordonnée visant à remédier au déclin des systèmes de statistiques agricoles dans les pays en développement et permettre la production de statistiques agricoles de bonne qualité.

l'Union et mesurer les progrès de l'Afrique vers les cibles et objectifs mondiaux. Le programme est financé par Eurostat au nom de l'Union européenne.

37. L'Union européenne a également financé, par des subventions spécifiques, deux projets menés par les organismes nationaux de statistique de l'Union, le premier consacré aux statistiques sociales et le second aux statistiques économiques. La subvention relative aux statistiques sociales (1,2 million d'euros) est axée sur la formation et le pilotage de nouvelles méthodologies ; les sources de données administratives et autres ; les recensements de la population ; les statistiques démographiques, sanitaires et éducatives ; les objectifs de développement durable ; les statistiques relatives à la population active ; l'emploi informel ; et la communication sur les statistiques sociales. La subvention allouée aux statistiques économiques (1,5 million d'euros) cible les registres statistiques des entreprises et les comptes nationaux. Les deux projets se poursuivront jusqu'en octobre 2025.

38. La Banque africaine de développement a continué à fournir un soutien technique et financier aux activités statistiques menées dans les États membres afin de générer les données de qualité nécessaires pour répondre à la pandémie de COVID-19, tout en poursuivant les objectifs de développement durable et son programme dit " Top 5 ". Les activités statistiques ont porté sur des créneaux représentatifs des biens publics régionaux - à savoir ceux accessibles aux pays, aux communautés économiques régionales et aux institutions panafricaines - et visaient à renforcer la comparabilité, l'harmonisation, la gestion et la diffusion des statistiques produites. Elles ont couvert, entre autres, le soutien technique et financier à 34 pays pour faciliter la collecte de données de deuxième phase sur l'énergie, les technologies de l'information et des communications, les transports, l'eau et l'assainissement ; à 21 pays pour compiler et publier l'ensemble minimal de données agricoles de base actualisées ; et aux pays membres de la Banque africaine de développement pour le changement de base de leur PIB ; la validation des données sur les prix dans le cadre du Programme de comparaison internationale ; la fourniture d'une assistance technique aux pays membres du COMESA et de la SADC pour la compilation et la diffusion de l'indice mensuel harmonisé des prix à la consommation ; l'évaluation en ligne de l'utilisation des registres des entreprises dans 39 pays ; et la participation à la rédaction du rapport de la Banque mondiale intitulé Purchasing Power Parities for Policy Making : A Visual Guide to Using Data from the International Comparison Program.

III. Programme Takwimu

39. La CEA a lancé en juillet 2021 le programme Takwimu des jeunes statisticiens africains, réseau continental de jeunes statisticiens et spécialistes des données issus des systèmes statistiques nationaux africains, des centres de formation statistique, des universités et des centres de recherche, ainsi que du secteur privé, y compris les associations et sociétés statistiques nationales². L'objectif de ce programme est de créer un forum où les jeunes statisticiens africains seront la locomotive de la transformation et de la modernisation des systèmes statistiques africains.

40. Le 5 juillet 2021, la CEA a organisé une réunion de jeunes statisticiens africains pour discuter de la note conceptuelle de Takwimu, de l'orientation du programme et de la stratégie de mobilisation de jeunes statisticiens africains d'horizons divers. La stratégie de Takwimu pour 2022-2025, élaborée avec le soutien de la CEA, vise à mobiliser, organiser et doter les jeunes statisticiens du continent africain d'outils et de connaissances nécessaires pour qu'ils

² "Takwimu" signifie "statistiques" en swahili.

contribuent et participent à la construction d'un système statistique robuste qui répond de manière satisfaisante aux besoins des utilisateurs.

41. Afin d'accroître l'exposition et la visibilité des jeunes statisticiens africains aux conférences internationales, la CEA a soutenu la participation de 10 d'entre eux au Forum régional africain pour le développement durable, tenu à Kigali, en mars 2022. Dans une initiative comparable, la CEA a financé la participation de trois jeunes statisticiens africains à la dix-huitième Conférence de l'Association internationale pour les statistiques officielles, tenue à Cracovie (Pologne) en avril 2022. En collaboration avec l'Association, la CEA a organisé un webinaire en novembre 2021 pour mobiliser les jeunes statisticiens africains afin qu'ils prennent une part active au concours international de 2022 pour le prix de l'Association attribué à de jeunes statisticiens.

42. Une manifestation parallèle est prévue lors de la dixième réunion de la Commission africaine de statistique en octobre 2022 pour déterminer la composition du bureau du Programme Takwimu et pour réexaminer son projet de stratégie pour 2022-2025.

IV. Action à mener face à l'impact de la pandémie de COVID-19 sur les systèmes statistiques nationaux

43. Dans le cadre d'une démarche coordonnée visant à renforcer la réponse des pays africains au COVID-19 et à améliorer leur accès aux technologies médicales susceptibles de sauver des vies, les Nations Unies ont lancé le Centre de connaissances de l'ONU sur le COVID-19 en Afrique. Le Centre présente différentes voies d'accès aux informations et aux ressources de savoir générées par l'ONU et ses partenaires sur les effets du COVID-19 dans la région. Ces ressources comprennent des rapports techniques, des études d'impact, des analyses, des données, des discours présidentiels, des décrets gouvernementaux et des articles d'actualité et de recherche qui sont contextualisés et harmonisés pour en faciliter l'utilisation et la référence.

44. La CEA a mis au point une application sur l'utilisation d'autres techniques de collecte de données pour compiler des statistiques spécifiques très demandées, comme l'indice des prix à la consommation. Elle a organisé des webinaires régionaux et des ateliers de formation en ligne et a aidé les États membres à utiliser le moissonnage de données, les données issues des lecteurs de codes-barres, les entretiens par téléphone assistés par ordinateur et les enquêtes téléphoniques pour la collecte de données sur l'indice des prix à la consommation. Le Centre de surveillance des prix pour l'Afrique, de la CEA, est un outil qui a été lancé pour diffuser les statistiques sur les prix et inciter les dirigeants à s'en servir pour la prise de décision. Un soutien a également été apporté concernant l'intégration d'informations géospatiales et statistiques et l'utilisation de données spatiales pour une prise de décision éclairée pendant la crise du COVID-19. Les efforts déployés par les pays africains pour suivre et visualiser l'évolution du COVID-19 ont été rassemblés dans un recueil de tableaux de bord nationaux et des lignes directrices ont été préparées pour l'intégration du genre dans les activités statistiques liées au COVID-19, afin d'aider les pays à intégrer plus efficacement les questions de genre dans leurs activités statistiques.

45. AFRISTAT, la CEA, l'Institut national de la statistique et des études économiques et le Partenariat statistique au service du développement au XXIe siècle ont uni leurs forces pour organiser des séries périodiques de webinaires opérationnels et méthodologiques pendant la pandémie de COVID-19 afin de favoriser des échanges constructifs d'expériences entre les offices statistiques nationaux sur des sujets communs. À ce jour, sept webinaires se sont déroulés sur différents sujets.

46. La Banque africaine de développement a créé un mécanisme de soutien au budget de 10 milliards de dollars, appelé "Facilité de réponse rapide au COVID-19", pour aider les pays à lutter contre la pandémie. Les systèmes statistiques nationaux ont été encouragés à négocier avec leur gouvernement, dans la mesure du possible, pour utiliser une partie de ces fonds pour des activités statistiques. La Banque soutient également les efforts déployés par les pays membres régionaux pour utiliser la technologie dans la collecte de données statistiques en fournissant une assistance technique pour le recours à des entretiens individuels assistés par ordinateur et en organisant des webinaires sur le portail de gestion et de diffusion des données de l'Autoroute de l'information en Afrique. En outre, la Banque héberge des plateformes nationales de données ouvertes sur ce portail et les pays ont reçu une aide pour développer des portails de données afin de diffuser les statistiques et les données concernant le COVID-19.

47. Le Partenariat statistique au service du développement au XXI^e siècle a élaboré et publié un deuxième cours en ligne sur la communication des statistiques ventilées par sexe à l'intention des statisticiens et des journalistes, afin de soutenir la résilience des systèmes statistiques nationaux pendant la pandémie. En outre, le Partenariat a élaboré un cadre permettant aux pays d'encourager la réutilisation d'autres sources de données pour la présentation des rapports officiels.

V. Transformation et modernisation des systèmes statistiques nationaux

A. Groupe africain sur la transformation et la modernisation des statistiques officielles

48. À sa septième réunion, tenue du 13 au 15 octobre 2020, la Commission africaine de statistique a approuvé la création du groupe africain sur la transformation et la modernisation des statistiques officielles, composé de 10 directeurs généraux d'organismes nationaux de statistique, et a demandé à la CEA d'en assurer la mise en place³. La mission du groupe est d'orienter stratégiquement et de coordonner les travaux sur la transformation et la modernisation des systèmes statistiques nationaux en Afrique.

49. À sa cinquante-troisième session, tenue les 22 et 23 mars 2021, la Conférence des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique a salué la création du groupe et l'a encouragé à proposer des orientations et des normes régionales pour la transformation et la modernisation des systèmes statistiques nationaux.

50. Le Bureau de la Commission africaine de statistique a nommé les membres du groupe pour un mandat de quatre ans, en tenant compte de la représentation régionale et linguistique et des différents niveaux de développement statistique des organismes nationaux concernés, afin de s'assurer qu'aucun système statistique national ne soit laissé pour compte⁴.

51. Le groupe a adopté sa vision, intitulée "Des systèmes statistiques modernisés pour une Afrique compétitive et prospère" ; a identifié les trois

³ Voir les recommandations de la Commission africaine de statistique à sa septième réunion, présentées en annexe du rapport de la réunion, dans le document portant la cote E/ECA/STATCOM/7/13.

⁴ Le groupe est composé des directeurs généraux des organismes nationaux de statistique des pays suivants :

- a) Pour l'Afrique centrale : Cameroun et Guinée équatoriale ;
- b) Pour l'Afrique de l'Est : Kenya et Rwanda ;
- c) Pour l'Afrique du Nord : Égypte (Rapporteur) et Maroc (deuxième Vice-Président) ;
- d) Pour l'Afrique australe : Afrique du Sud (Président) et Zambie ;
- e) Pour l'Afrique de l'Ouest : Niger (premier Vice-Président) et Nigéria.

principaux domaines thématiques de la transformation et de la modernisation ; et a approuvé la création de trois équipes techniques chargées de mener les travaux dans ces domaines thématiques, à savoir :

- a) Numérisation et intégration des initiatives en matière de science des données ;
- b) Méthodologie d'enquête ;
- c) Coordination du système statistique national et de la législation statistique (y compris les systèmes de données administratives et autres sources).

B. Présentation des résultats

52. L'élément principal du programme de travail des équipes techniques étant l'évaluation de la situation des pays africains sur le plan de la transformation et de la modernisation des statistiques officielles, le secrétariat du groupe a aidé les équipes à évaluer les systèmes statistiques nationaux en Afrique dans les trois principaux domaines thématiques. Le rapport d'évaluation a mis en évidence les domaines où les pays devraient faire des efforts dans chacun des trois domaines thématiques.

53. Un rapport complet a été produit sur la transformation et la modernisation des statistiques officielles en Afrique. Il présente les points forts, points faibles, possibilités offertes et risques entraînés, ainsi que les facteurs politiques, économiques, sociaux, technologiques et juridiques dans les trois domaines thématiques.

54. Du fait de l'impact du COVID-19 sur les systèmes statistiques nationaux, la CEA a revu son programme de travail, afin de soutenir la modernisation des statistiques officielles dans la région. À cette fin, elle a lancé un programme de leadership en matière de statistique, avec le soutien de l'Office for National Statistics du Royaume-Uni, visant à doter les cadres supérieurs des offices statistiques nationaux des compétences requises pour diriger leurs institutions. La CEA et l'Office ont mené en mars 2021 un programme pilote de formation en ligne sur le leadership statistique à l'intention des organismes nationaux de statistique de l'Éthiopie, du Botswana, de la Gambie et du Lesotho. Suite au succès de cet exercice pilote, une formation en ligne élargie a été dispensée aux pays d'Afrique francophone, de décembre 2021 à mars 2022, en collaboration avec l'Office et l'Institut africain de développement économique et de planification (IDEP). Au niveau national, un atelier de formation a été organisé en mars 2022 en Égypte, auquel ont participé 28 membres du personnel, dont les trois quarts étaient des femmes.

55. La CEA soutient la réalisation de recensements numériques en Afrique en développant et en déployant des applications informatiques qui améliorent la qualité, l'actualité et l'efficacité des données. Le système technologique qui a été développé pour les recensements numériques comprend un tableau de bord de suivi du recensement, un outil de provisionnement, un système de suivi des opérations et un référentiel de questions électroniques sur le recensement. Les pays suivants ont reçu une aide à cet égard : Botswana, Ghana, Libéria, Maurice, Namibie, Nigéria, Rwanda, Seychelles, Sierra Leone, Togo, République-Unie de Tanzanie et Zimbabwe.

56. La CEA a lancé un campus de la science des données afin de montrer la voie à suivre, de fixer des normes et de renforcer dans les États membres les capacités d'utilisation des outils, solutions, méthodes et techniques innovants pour collecter, traiter, analyser et diffuser des données et des statistiques permettant de mesurer les initiatives de développement nationales, régionales et mondiales. Un certain nombre d'activités de renforcement des capacités ont été menées dans ce cadre.

57. Sur le plan institutionnel, un soutien est apporté aux pays pour moderniser leur législation statistique et pour concevoir et actualiser des stratégies nationales de développement de la statistique. L'Éthiopie et les Seychelles l'ont reçu. Une feuille de route pour la transformation et la modernisation des systèmes statistiques nationaux en Afrique est en cours de finalisation.

58. La CEA a reçu une subvention de 1 981 924 euros d'Eurostat, au nom de l'Union européenne, dans le cadre du deuxième programme statistique panafricain pour le suivi des objectifs de développement durable et des statistiques en Afrique. La subvention soutiendra la modernisation des données et des registres administratifs à des fins statistiques, l'intégration des systèmes d'information géographique et des processus statistiques, et la centralisation des données produites par les acteurs nationaux de la statistique, dans le but de combler le manque de données et d'améliorer le suivi des objectifs.

VI. Points appelant une décision de la Commission

59. La Commission africaine de statistique est invitée à :

a) Prendre note des progrès continus réalisés par les pays africains, les institutions panafricaines et les autres partenaires de développement pour soutenir le développement de la statistique ainsi que la transformation et la modernisation des systèmes statistiques nationaux en Afrique en vue de la mise en œuvre des programmes de développement nationaux, continentaux et mondiaux ;

b) Approuver la création du programme Takwimu des jeunes statisticiens africains, dont le secrétariat sera assuré par la CEA, par l'intermédiaire du Centre africain pour la statistique, et à institutionnaliser le programme ;

c) Approuver la stratégie du programme Takwimu des jeunes statisticiens africains pour la période 2022-2025 ;

d) Demander aux pays africains d'adopter officiellement le programme Takwimu des jeunes statisticiens africains et de fournir l'espace et le soutien nécessaires au bon fonctionnement du programme ;

e) Appeler les partenaires de développement à intensifier leur soutien au système statistique africain afin d'assurer sa transformation et sa modernisation en réponse aux besoins croissants des utilisateurs.